

## JOURNÉE D'ÉTUDE

# Travailleurs sociaux et bénévoles.

Déprofessionnalisation des uns, professionnalisation des autres ?

### FICHE D'INSCRIPTION

Les actualités juridiques, conférences et journées d'étude s'inscrivent dans le cadre de la formation continue. Une prise en charge des frais d'inscription par l'OPCA peut être sollicitée.

à retourner au plus tard le 24 mai 2017 à :

ITSRA - Valérie Semonsut – Bureau 116 - 62 av. Marx-Dormoy - B.P. 30327 - 63009 Clermont-Ferrand cedex 1

Téléphone : 04.73.17.01.06 - télécopie : 04.73.17.01.07 - [formationcontinue@itsra.net](mailto:formationcontinue@itsra.net)

**L'inscription aux ateliers s'effectuera à l'arrivée des participants.**

Chaque inscrit pourra participer à 3 ateliers : atelier 1, 2, 3 et 4. **Sauf pour l'atelier 5 qui a été pensé pour permettre aux mêmes participants de poursuivre une réflexion sur les 2 jours.**

NOM	Prénom	Fonction

Établissement ou service : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone..... Télécopie .....

mèl .....

### Règlement à l'inscription

100 € x \_\_\_\_\_ =

Ci-joint chèque à l'ordre de l'ITSRA :  postal  bancaire

Au nom de : .....

Tout désistement devra être signalé au plus tard 3 jours avant l'événement. Passé ce délai, les frais d'inscription ne seront pas remboursés.

**Vous souhaitez être informé des journées d'étude, conférences et séminaires organisés par l'ITSRA ?**

**Merci de nous communiquer votre adresse mèl :**

\_\_\_\_\_